

Bilan du conseil municipal du 15/05/2023

*Élus du groupe de la minorité
du Conseil Municipal de Saint-Brieuc*

Le conseil municipal du 15 mai a entériné les propositions des commissions de subventions aux associations pour un montant total de 3.7 M d'€ auxquels s'ajoutent 2.8 M d'€ de valorisation des aides en nature aux associations.

Globalement, nous avons validé les montants octroyés, en constatant qu'il y avait une continuité dans le soutien à la vie associative briochine.

Nous avons souhaité qu'il y ait un minimum de débat public sur 2 subventions, celle au Stade briochin d'un montant de 275 370 € et surtout celle versée à la Passerelle pour un montant de 800 000 €, ce qui représente, pour la seule Passerelle, 22 % du montant total de toutes les subventions accordées par la ville de Saint-Brieuc.

Notre position, s'agissant de la Passerelle, est la suivante :

1) D'abord, qu'il soit bien clair, nous estimons que la Ville doit soutenir la Culture.

2) Sur le fond et sur le montant de la subvention de la ville à la Passerelle, soit 800 000 €, il y a beaucoup de choses à dire :

- En premier lieu, la Passerelle coûte 18€ par briochin et par an.

- En second lieu, chacun peut observer que la Passerelle, qui est l'une des 3 scènes nationales en Bretagne (avec Quimper et Brest) a un rayonnement bien au-delà de la seule ville de Saint-Brieuc, au bénéfice des habitants de l'agglomération et du Département. Or, les principaux financeurs sont la ville pour 800 000 € et l'État pour 400 000 €. L'agglomération ne verse que 10 000 € !

Saint-Brieuc est donc bien seule, et au moment où l'on s'apprête à engager des travaux de restructuration importants pour cet équipement (pour 10 M d'€ environ), la question du mode de gestion de la Passerelle doit être posée. Il serait, selon nous, normal, que les différents partenaires intéressés, que sont la Région, le Département, l'Agglo et la ville, soient associés dans un syndicat mixte de gestion pour impliquer complètement tous ces partenaires qui se disent si attachés à la solidarité ; ce serait le moment de le démontrer.

Bien entendu, la ville de Saint-Brieuc pourrait conserver son leadership au sein de ce syndicat mixte.

Tels sont les éléments essentiels que nous avons développés en séance publique.

- En troisième lieu, l'opportunité ne nous a pas été laissée d'évoquer le point ci-dessous. Pourtant, nous apprécierions que lorsqu'une association telle que la Passerelle, qui gère un service public, reçoit une subvention publique, que ce soit par l'État ou par la ville de Saint-Brieuc, elle s'impose une obligation de réserve et ne

prenne pas part aux débats politiques sur des sujets nationaux. Or que constate-t-on ? Des banderoles successives, qui s'opposent à des décisions nationales, apposées sur la façade du Théâtre, notamment contre la réforme des retraites ou au moment du covid avec l'accueil des antivax, tout cela aux frais du contribuable (*l'accueil des antivax a coûté 17 000 € pour entretenir les locaux du Théâtre*).

3) Dans une autre délibération relative à la Passerelle et à sa restructuration, il était proposé au conseil municipal de voter 120 000 € de subventions et d'autoriser le Maire à demander des contributions aux différents partenaires précités. Nous avons voté contre cette délibération, en estimant d'abord que faire des études aujourd'hui pour des travaux à réaliser en 2027 et 2028 était prématuré et que sans aucun doute ces études seraient obsolètes aux dates indiquées.

Nous avons évoqué la possibilité d'intégrer les études dans un appel d'offres sur concours, le moment venu, ce qui permettrait en tout état de cause d'avoir un choix plus large entre différentes options qui impliquerait, pour chacun des candidats, de proposer une option après en avoir étudié la faisabilité et la mise en œuvre. C'est sur cette dernière proposition que le Maire a eu un excès de langage qui démontre pour nous que notre intervention était à la fois pertinente et dérangeante pour la majorité.

Mais comme tout ce qui excessif est insignifiant, nous ne répondrons pas à ces attaques personnelles.

Pour le reste, les délibérations étaient relatives à la gestion courante de la ville et nous les avons évidemment votées.

Au total, ce conseil municipal aura au moins permis de soulever une question majeure pour la ville de Saint-Brieuc. La presse locale ne s'y est d'ailleurs pas trompée en reprenant la thématique.